

Département  
de  
VAUCLUSE

**SYNDICAT des EAUX**  
**DURANCE-VENTOUX**

Siège : 29, Chemin du Pont – Les Iscles – CHEVAL-BLANC

**EXTRAIT du REGISTRE du SYNDICAT**

**BUREAU SYNDICAL**

\*\*\*\*\*

Nombre de membres en exercice : 8

**Séance du 30 janvier 2024**

Nombre de membres présents : 5

*L'an deux mil vingt-quatre et le trente janvier à dix-huit heures,*  
le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la  
présidence de **Monsieur Gérard DAUDET, Président.**

Ont pris part à la délibération : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

**Présents**

*F. PESCHIER (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND  
AVIGNON), F. BOREL (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
LUBERON MONTS DE VAUCLUSE), C. ROYER (LE THOR),  
D. SERRE (L'ISLE-SUR-LA-SORGUE)*

Date de la convocation

24/01/2024

**Excusés**

*J. DAUMAS, F. FARGE et L. MILLE (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU  
PAYS D'APT LUBERON)*

Date d'affichage

24/01/2024

**Pouvoir**

Objet de la délibération n° 02-2024

Ecrêtements professionnels

**Monsieur Denis SERRE a été nommé secrétaire**

**Délibération n° 2**

**LE BUREAU**

VU la délibération du Comité syndical n° 27-2020 en date du 8 septembre 2020 ;

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**ACCORDE** les écrêtements professionnels suivant :

DURANCE HOTEL	CAVAILLON	28 528 m <sup>3</sup>
COMMUNE DE GOULT (Aire de repos)	GOULT	484 m <sup>3</sup>
COMMUNE DE LAGNES (Décharge)	MENERBES	535 m <sup>3</sup>
TESTANIERE Vincent	L'ISLE-SUR-LA-SORGUE	297 m <sup>3</sup>

SCI IMMOBILIERE ST LOUIS	LE THOR	350 m <sup>3</sup>
LA BASTIDE MALAUGO	VELLERON	1 857 m <sup>3</sup>

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Secrétaire de séance,

Denis SERRE.



Le Président,

Gérard DAUDET.

